

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur du produit** : **Mousse Nettoyante pour Vitres Gunk® Série Robuste**

**Usage du produit** : Automobile - Nettoyant de verre

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : TFGC1C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:  
Catégorie A (Contenants sous pression);  
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15. Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences**

: Aérosol incolore. Odeur d'alcool.

**ATTENTION!**

Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Cause une irritation pour l'oeil. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Inhalation* : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

*Peau* : Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

*Yeux* : Risque de causer une irritation de modérée à grave.

*Ingestion* : Peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

**Statut de cancérigène** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Isopropanol	67-63-0	1,00 – 5,00
Éther monométhyle de tripropylène glycol	25498-49-1	1,00 – 5,00
Isobutane	75-28-5	1,00 – 4,00
morpholine	110-91-8	0,10 – 1,00

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Le produit n'accumule pas d'électricité statique.
- : Aérosols sensibles aux chocs.
- : Contenu sous pression.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protéger le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; oxydes d'azote; Ammoniaque; Autres composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites**

- : Aucun à notre connaissance.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Métaux alcalins; Acides.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Isopropanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Éther monométhyle de tripropylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Isobutane	1000 ppm (comme 'Butane, tous les isomères')	P/D	P/D	P/D
morpholine	20 ppm (peau)	P/D	20 ppm (70 mg/m <sup>3</sup> ) (peau)	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

**Protection des yeux/du visage**

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

**Autre équipement de protection**

: Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: Aérosol liquide.	<b>Apparence</b>	: Liquide incolore clair.
<b>Odeur</b>	: Odeur d'alcool.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: 9,5 - 10,5		
<b>Point d'ébullition</b>	: 100°C	<b>Densité relative</b>	: 0,98 (concentré)
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D

<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D	<b>Solubilité dans l'eau</b>	: soluble
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: < 1
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: P/D
<b>Point d'éclair</b>	: Aucun(e).	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Coupelle fermée, Tag	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D	<b>Retour de flamme observé</b>	: NON
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: 0 cm	<b>Viscosité</b>	: 1 mm <sup>2</sup> /sec @ 20°C (approximativement)
<b>Pression absolue du contenant</b>	: P/D	<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter les températures au-dessus de 60 °C, la lumière du soleil directe et le contact avec des sources de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts; Acides forts; Métaux alcalins. Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Foie. Reins.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : OUI <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Risque de causer une irritation oculaire grave. Irritant léger pour la peau
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<b>Composants</b>	<b>CL<sub>50</sub> (4hr)</b> <b>inh, rat</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
		<b>(Orale, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Isopropanol	17 000 ppm (41,8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg
Éther monométhyle de tripropylène glycol	> 50 mg/L (aérosol)	3100 - 3900 mg/kg	15 440 mg/kg
Isobutane	368 000 ppm (souris)	S/O (gaz)	S/O (gaz)
morpholine	7,8 mg/L (vapeur)	1050 mg/kg	500 mg/kg

<b>Statut de cancérigène</b>	: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
<b>Effets sur la reproduction</b>	: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
<b>Térogénicité</b>	: Ce produit contient de l'isopropanol. L'isopropanol n'est plus considéré une toxine développementale. On a observé effets térogéniques/fetotoxiques dans des animaux, cependant les effets ont été observés en présence de la toxicité maternelle ou aux concentrations où on s'attend à ce que la toxicité maternelle se produise.
<b>Mutagénicité</b>	: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

- Épidémiologie** : Pas disponible.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

**Maladies aggravées par une surexposition**

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les poissons</b>		
		<b>CL50 / 96h</b>	<b>NOEL / 21 jour</b>	<b>Facteur M</b>
Isopropanol	67-63-0	9640 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Éther monométhyle de tripropylène glycol	25498-49-1	11 619 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
morpholine	110-91-8	> 100 mg/L (japonais ricefish)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les daphnias</b>		
		<b>CE50 / 48h</b>	<b>NOEL / 21 jours</b>	<b>Facteur M</b>
Isopropanol	67-63-0	> 10 000 mg/L/24hr (daphnie magna)	30 mg/L	Aucun(e).
Éther monométhyle de tripropylène glycol	25498-49-1	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
morpholine	110-91-8	45 mg/L (daphnie magna)	5 mg/L	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les algues</b>		
		<b>EC50 / 96h or 72h</b>	<b>NOEC / 96h or 72h</b>	<b>Facteur M</b>
Isopropanol	67-63-0	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther monométhyle de tripropylène glycol	25498-49-1	21 010 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Isobutane	75-28-5	S/O	S/O	S/O
morpholine	110-91-8	58 mg/L/72hr (algues vertes)	31 mg/L/72hr	Aucun(e).

- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Isopropanol; Éther monométhyle de tripropylène glycol; morpholine.

**Potentiel de bioaccumulation**

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<b>Composants</b>	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</b>	<b>Facteur de bioconcentration (FBC)</b>
Isopropanol (CAS 67-63-0)	0,05	1,0
Éther monométhyle de tripropylène glycol (CAS 25498-49-1)	0,309	3,16
Isobutane (CAS 75-28-5)	2,76 (calculé)	27 (estimé)
morpholine (CAS 110-91-8)	- 0,86	< 2,8

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

**Méthodes d'élimination**

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.2	aucun(e)	
<b>Canada (TMD)</b> Renseignements supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Étiquetage:**

Attention! Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Cause une irritation oculaire. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

**Renseignement fédéral É.-U. :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS****Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 SNC: Système nerveux central  
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 Inh: Inhalation  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 MSHA: Mine Safety and Health Administration  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.  
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2017.  
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.  
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

**Préparée pour :**

Radiator Specialty Co. of Canada  
 1711 Aimco Blvd.  
 Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  
 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)  
 Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.

**Préparée par :**

ICC Centre de Conformité Inc.  
<http://www.thecompliancecenter.com>



### **DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 10/10/2013

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 03/16/2017

**No de révision**

: 3

**Informations de révision**

: sections de la FDS mises-à-jour:  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**FIN DU DOCUMENT**